



Section du Bas-Rhin
Direction Régionale des Finances Publiques

Téléphone : 03 88 56 55 60
fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: <http://fo-dgfip-sd.fr/067/>

COMITE TECHNIQUE LOCAL du 12 novembre 2014 : réduction des horaires d'ouverture

Ce CTL ne comprenait qu'un sujet unique : les horaires d'ouverture de l'accueil physique (guichet).

Par mél du 05/11, les élus FO DGFIP 67 ont demandé à la direction de nous transmettre les vœux des agents, issus des discussions qui devaient se tenir sur tous les sites. La direction ayant refusé...**on s'est adressé directement à la source : les collègues. Les élus FO ont ainsi pu avoir l'ensemble des données...et comparer avec les propositions de la direction locale...on a vite compris pourquoi elle avait refusé de nous répondre... !**

DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS FO DGFIP 67

Monsieur le Président,

Les élus F.O.-DGFIP au CTL tiennent à rappeler que les projets de restriction des horaires d'ouverture au public des postes comptables soumis à l'avis du CT résultent d'une note au réseau émanant de la Direction Générale. Cette note n'a pas reçu l'aval des représentants nationaux des organisations syndicales lors du comité technique de réseau du 30 septembre dernier.

En effet, la Direction Générale a tenté de passer en force et de faire cautionner aux représentants des Organisations Syndicales en CTR le démantèlement programmé du réseau.

Il nous est donc demandé aujourd'hui au niveau local d'émettre un avis sur des modifications d'ouverture au public s'inscrivant dans un cadrage national minimal non validé dans le cadre du CTR ce qui en dit très long sur la qualité du dialogue social dans notre administration.

Depuis des années, le syndicat F.O.-DGFIP dénonce les suppressions d'emplois et les restrictions budgétaires qui mettent en péril l'exercice normal des missions et dégradent les conditions de travail des personnels.

Aujourd'hui, force est de constater que l'administration a délibérément mis en place les conditions d'une restriction de l'offre de service à l'utilisateur, espérant ainsi le « désintoxiquer »¹ de l'accueil physique.

Alors même que la fusion, à laquelle les personnels étaient majoritairement opposés, a été mise en place officiellement dans le but d'une amélioration du service au contribuable et à l'utilisateur, les modifications des horaires d'ouverture au public témoignent aujourd'hui de l'**aveu implicite de l'échec de la fusion**. L'administration est en effet dans l'incapacité de tenir ses propres engagements et n'a rien d'autre à proposer que des fermetures partielles afin de soulager les personnels qui n'en peuvent plus d'exercer leur mission de service public dans un contexte toujours plus pénible.

F.O.-DGFIP porte d'autres ambitions pour le service public et considère que la solution réside davantage dans des effectifs suffisants et des moyens budgétaires à la hauteur des enjeux.

Nous considérons à F.O.-DGFIP que les restrictions des horaires d'ouverture ne peuvent constituer qu'un palliatif immédiat et, qu'à terme, cela préfigure le démantèlement du réseau comptable à travers des 850 fermetures de postes comptables C4 (chef de poste = 1 inspecteur) déjà programmées d'ici 2018.

En matière de conditions de travail, l'amélioration ne sera vraisemblablement que de courte durée et la fermeture des postes entraînera inévitablement une mobilité forcée pour les personnels.

F.O.-DGFIP a suffisamment alerté, et depuis très longtemps sur les risques encourus par le réseau du fait du manque de moyens.

En conséquence de quoi, la délégation F.O.-DGFIP considère que la situation d'aujourd'hui relève de la seule responsabilité de l'administration.

Pour FO DGFIP c'est très clair : *il n'y a pas de République sans Service Public.*

1- terme utilisé par un membre de la DG lors d'une réunion avec les organisations syndicales nationales

Après lecture des déclarations liminaires de certaines OS, le Président du CTL a apporté quelques précisions :

- Pour lui, la concertation a eu lieu

- un bilan sera fait au bout d'une année
- il a revendiqué la précipitation aussi au niveau local

Les élus FO DGFIP 67 ont réagi et sont intervenus sur plusieurs points :

- **précipitation et impréparation de la direction générale**
 - aucune analyse n'a été faite concernant l'effet report des flux physiques vers les autres jours suite à la réduction des horaires d'ouverture. cela aurait été d'autant plus nécessaire que ces réductions d'horaires d'ouverture couplées à la disparition des 850 postes comptables concentreront sur moins de sites et moins de jour l'accueil des publics.
 - Les aménagements ne concernent que l'accueil physique. Rien n'est prévu **pour l'accueil téléphonique**. Les centres d'appel sont en phase de test et loin d'être généralisable. D'après nos informations concernant un centre d'appel, il ne capte que 25% des flux téléphoniques, ce qui signifie que 75% arrivent encore dans les services.
- **L'amertume des collègues**, à qui la direction a demandé leur avis, pour que, finalement, la direction locale n'en tienne aucun compte.

A propos de cette amertume, le directeur a répondu :

- qu'il y avait eu la même chose avec la mise en place des nouveaux horaires ;
- que la direction n'a pas repris nécessairement les propositions des responsables d'unité pour répondre aux attentes des agents et des usagers.

No comment...

A l'occasion de ce CTL, nous avons eu confirmation que, à partir de l'année prochaine, **les horaires d'ouverture ne seront plus indiqués sur les documents administratifs** mais, qu'à la place, il y aurait un renvoi au site impôts.gouv.fr ... !!!

Cette grande mesure de simplification (une de plus !) va donner lieu assurément à de nombreux appels téléphoniques supplémentaires : c'est n'importe quoi !

Comme les élus FO DGFIP 67 ont réagi à cette aberration, le Président du CTL a cru bon de préciser que la DG travaillait sur la rénovation de ce site. Nous voilà sauvés !!!

La direction locale a présenté son projet.

En résumé, distinction communes + 10 000 (fermeture le vendredi après-midi sauf HUS, CUS et Paierie départementale où il n'y aura rien !) et – 10 000 habitants : pas de fermeture sur une journée complète, mercredi et vendredi après-midi privilégiés, pour les CFPouverts sur 5 jours ce sera 2 demi-journées, pour les autres CDFIP ce sera 3 demi-journées maximum.

Parce que ce choix ne correspond pas à la conception du Service public républicain que défend FO,

Parce que les restrictions des horaires d'ouverture ne peuvent constituer qu'un palliatif immédiat aux suppressions et vacances d'emplois, qui sont l'origine de nos maux,

Parce que ces réductions se font dans la précipitation et dans l'impréparation,

Parce que l'accueil physique ne sera que déporté sur d'autres jours,

Parce que l'accueil téléphonique risque d'exploser les nouveaux jours de fermeture au public, puisque rien n'a été prévu,

ET parce que les vœux des agents n'ont pas été écoutés et entendus,

Les élus FO DGFIP 67 ont voté CONTRE !

Les autres organisations syndicales ont également voté contre.

De fait, un second CTL sera convoqué, le 25 novembre. Mais comme il n'y a pas de changement à attendre, ce compte-rendu sera probablement le dernier de l'année, pour le CTL.

Depuis 2011, après chaque instance, **les élus FO DGFIP vous ont rendu compte du mandat** que vous leur aviez donné :

- compte-rendu après chaque CTL et CAPL sur le **site web** de la section, envoi par **courriel** de ces comptes-rendus à ceux qui ont souhaité recevoir nos informations, diffusion du compte-rendu sous forme **papier** dans tous les sites pour l'information des tous les collègues
- compte-rendu de CHS-CT et de CDAS avec les éléments principaux

Vos élus : José-Luis PEREIRA - Martine WISNIEWSKI - Virginie BRACHET

